

CHOISIS !

A ROSE DE LIMA M....

Si tu veux être mon idole,
Devant toi je m'abaisserai.
De me baisers une auréole
Je te ferai !

Si tu désires que mon âme
Exulte et n'ignore aucun bien
Puis se consume en une flamme !...
Aime-moi bien !

Mais si tu veux que notre vie
Soit un voyage des plus doux
Dont tu seras toute ravie
Vite, aimons-nous !



M. SCHOWB

EX-VICE-CONSUL DE FRANCE

M. Schowb, qui vient de donner sa démission comme vice-consul de France, à Montréal, pour cause de départ de cette ville, est arrivé ici, il y a bientôt vingt-trois ans.

Il venait y fonder une maison de commerce qui a prospéré et qui est aujourd'hui une des plus importantes de cette ville dans la joaillerie. Ce fut même—si nous sommes bien renseigné—la première qui ait été établie ici.

M. Schowb appartenait à une famille qui avait toujours pratiqué le commerce des bijoux et de l'horlogerie : la maison Schowb possède, à Chandefonds (Suisse), une fabrique considérable. Elle a un dépôt à Paris, un à New-York et un aux Indes, en dehors du comptoir de Montréal. Comme on le voit, c'est un établissement des plus importants.

C'est en 1886 que M. Schowb, qui jouissait dans la colonie française, d'une haute honorabilité et avait une réputation commerciale des mieux assises, fut nommé vice-consul de France et appelé à succéder à M. Ovide Perrault. Il a donc occupé cette charge pendant dix ans. Dans cette période,



M. Schowb

il n'a cessé de se montrer très soucieux de développer les rapports commerciaux entre le Canada et la France, et d'aider de tout son pouvoir et de ses bienveillants avis les immigrants français qui venaient ici chercher une position et tenter la fortune.

Pendant son passage au consulat, M. Schowb a reçu, avec l'urbanité qui le distingue, les officiers français de la *Minerve* et du *Bisson*, qui sont venus

visiter Montréal, organisant, avec l'aide empressée des principaux membres de la colonie, des fêtes auxquelles sa position de fortune lui donnaient l'occasion de concourir largement.

Il trouvait d'ailleurs, grâce à sa situation dans le haut commerce, une sympathie marquée de la part de tous les citoyens de Montréal, à quelque nationalité qu'ils appartenissent ; et près des Canadiens-Français il rencontrait cette même sympathie, plus accentuée encore par les souvenirs toujours vivants qui règnent dans leurs cœurs pour l'ancienne mère-patrie.

Aussi, le départ de M. Schowb sera-t-il vivement ressenti par tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître cet homme aimable, accueillant et vraiment charitable.

M. AUGUSTE GIRARD



VICE-CONSUL DE FRANCE

M. Auguste Girard, qui remplace M. Schowb comme vice-consul, était tout désigné pour ce poste important par l'honorabilité de sa vie commerciale, par sa grande connaissance du Canada où, depuis plus de trente ans, il fait sur une large échelle le commerce de grains.

Simple et modeste dans ses manières, homme d'affaires consommé, négociant irréprochable, tel est le nouveau vice-consul appelé à succéder à M. Schowb. Comme son prédécesseur, il n'a cessé de témoigner, dans une sphère plus restreinte et en dehors de tout caractère officiel, une très vive sympathie parmi ses compatriotes, heureux de chercher à leur procurer un emploi et de leur faciliter les débuts, toujours pénibles, d'une installation dans un pays si différent sous bien des points de la France. Nous savons qu'il apportera aux œuvres charitables créées en faveur des Français, à Montréal, son plus entier concours. Ses œuvres répondent, du reste, à ses sentiments philanthropiques déjà bien connus, et il les développera—nous n'en doutons pas—dans la mesure de ses forces.

Au point de vue commercial, il peut aussi rendre de signalés services et faire connaître au commerce français les exigences de la clientèle spéciale qu'il veut se créer au Canada.

M. Girard, avec sa grande expérience, sa longue pratique des exigences du consommateur canadien, est en mesure d'éclairer ses compatriotes et de rendre ainsi d'immenses services aux maisons françaises.

Nous saluons donc avec joie sa nomination, et nous lui renouvelons, comme représentant de la France, l'expression bien vraie des sentiments que nous éprouvons pour la patrie de Jacques Cartier, de Champlain, de Maisonneuve qui ont créé cette belle colonie et fondé la cité-reine du Canada, notre chère ville de Montréal.—ROLAND.



Le Château Saint-Louis et le Vieux Château

LE VIEUX CHATEAU



Le Vieux Château ou le Château Haldimand, (occupé aujourd'hui par l'École Normale Laval) fut bâti expressément pour les levers, les réceptions officielles et les bals donnés par les gouverneurs. Ses fondations furent commencées le 5 mai 1784, et, le 18 janvier 1787, jour de la fête de la reine (Charlotte de Meck-

lembourg-Strelitz, femme de George III), il y eut réception pour la première fois dans le nouvel édifice.

Pendant la restauration du château Saint-Louis (1809-10-11-12), le gouverneur habita le château Haldimand, qu'il avait déjà occupé auparavant, concurremment avec le château Saint-Louis, et qu'il continua d'occuper par la suite.

Les droits du gouvernement du Canada sur le terrain du Vieux Château (ou château Haldimand) et de l'ancienne terrasse Durham,—formant une superficie totale d'environ 70,000 pieds, mesure anglaise,—ainsi que sur les édifices ou bâtiments construits sur ce même terrain, ont été transférés au gouvernement de la province de Québec, et pour son usage, par Ordre du Conseil Privé du Canada portant la date du 14 février 1871.

Lorsque Montréal devint la capitale du Canada-Uni, le Vieux Château fut transformé en bureau d'archives, et il servit aussi de *Studio* à un artiste-peintre (M. Plamondon). Plus tard, pendant la période du transfert alternatif de la capitale, de Toronto à Québec, de Québec à Toronto, on y installa les bureaux du gouvernement lorsque le Parlement siégea à Québec.

Le 12 mai 1857 eut lieu au Vieux Château, la cérémonie de l'inauguration solennelle de l'école normale Laval, présidée par M. Chauveau, le fondateur des écoles normales du Bas-Canada. L'élite de la société religieuse, civile et militaire de Québec assistait à cette cérémonie, où figurait Mgr Baillargeon, alors évêque de Tloa, et presque tout le clergé de la ville, le juge R.-E. Caron, le docteur Morin, maire de Québec, et tous les membres du Conseil municipal, l'historien F.-X. Garneau, le recteur et plusieurs professeurs de l'université Laval, le grand-vicaire Cazeau, l'abbé Auclair, l'abbé Racine, le P. Beaudry, S.J., les Pères Oblats, de Saint-Sauveur, l'abbé Pilote, supérieur du collège de Sainte-Anne, l'abbé Aubry, des Trois-Rivières, des militaires en costume, un grand nombre de dames, l'abbé Horan, le premier principal de l'école normale Laval, MM. les professeurs Toussaint, de Fenouillet, et tous les professeurs et élèves de la nouvelle institution.

Mgr Baillargeon prononça un discours plein de tact et d'à-propos qui fut beaucoup remarqué. L'abbé Horan se surpassa, et le bon M. de Fenouillet, dont la mort, loin de sa belle Provence, inspira plus tard de si beaux vers à Octave Crémazie, mort, lui aussi, sur la terre d'exil, M. de Fenouillet, dis-je, lut des pages où se révélait sa double qualité de penseur et d'écrivain. Il me semble encore entendre les premières paroles de ce discours prononcé d'une voix grave et vibrante :

“Quand le plus grand géomètre de l'antiquité, Archimède, disait avec toutes les fiertés de son génie : *Qu'on me donne un point d'appui et je soulèverai le monde*, il sortait des conditions de l'hypothèse et de l'humanité, il se heurtait à l'impossible : car Dieu seul soulève les mondes, parce qu'il est seul la puissance infinie.”

M. Chauveau était alors à l'apogée de son talent